

1.9 Patrimoine des indépendants

Début 2018, 15 % des ménages vivant en France comprennent au moins une personne exerçant une activité d'indépendant ou retraitée après avoir exercé une activité d'indépendant. Ces 4,5 millions de ménages concentrent près d'un tiers (32 %) de la masse de **patrimoine brut** de l'ensemble des ménages.

Le patrimoine brut des **ménages d'indépendants** s'élève en moyenne à 578 200 euros, contre 221 200 euros pour le reste de la population (*figure 1*). Le montant du patrimoine brut diffère selon la catégorie sociale des indépendants. Les ménages d'artisans détiennent le patrimoine le moins élevé : 367 200 euros en moyenne, la moitié d'entre eux possédant moins de 263 700 euros. Dans le haut de l'échelle, les ménages de professionnels libéraux et de chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus possèdent en moyenne 1 059 200 euros de patrimoine brut, et la moitié d'entre eux plus de 632 200 euros.

Environ 52 % des ménages d'indépendants sont endettés pour des motifs privés ou professionnels, contre 44 % des autres ménages. Les montants restant à rembourser sont de 134 500 euros en moyenne pour les premiers, contre 67 300 euros pour les seconds. Malgré ce recours plus fréquent à l'endettement, le **patrimoine net** moyen des ménages d'indépendants reste 2,6 fois supérieur à celui des autres ménages.

L'écart important de patrimoine entre les ménages d'indépendants et les autres ménages s'explique en partie par la détention, par les indépendants, de biens indispensables à leur activité. Ainsi, leur **patrimoine professionnel** brut s'élève en moyenne à 150 200 euros, contre 7 200 euros pour les autres ménages. Le montant moyen du patrimoine professionnel varie du simple au quadruple entre les artisans (70 600 euros) et les agriculteurs (299 200 euros).

Les différences patrimoniales entre les ménages d'indépendants et les autres ménages demeurent néanmoins marquées pour le **patrimoine privé**, brut comme net : les montants moyens détenus par les ménages d'indépendants sont deux fois plus élevés.

Ceci s'explique en partie par une propension des indépendants plus importante à épargner, du fait de fluctuations de revenus plus fortes et de droits à la retraite plus restreints.

Les ménages d'indépendants font plus souvent que les autres partie des hauts patrimoines : parmi les 10 % de ménages ayant les patrimoines bruts les plus élevés, 43 % sont des ménages d'indépendants (*figure 2*). Cette surreprésentation s'accroît encore en s'élevant dans la distribution de patrimoine : parmi les 1 % de ménages les mieux dotés, 62 % sont des ménages d'indépendants. Notamment, les ménages de chefs d'entreprises et de professionnels libéraux représentent 27 % de l'ensemble des ménages du dernier **centile** de richesse, soit 11 fois plus que leur poids dans l'ensemble des ménages. La concentration des indépendants parmi les ménages les mieux dotés en patrimoine est moins prononcée pour le seul patrimoine privé : ils sont un tiers parmi les 10 % de ménages possédant les patrimoines privés bruts les plus élevés.

Le patrimoine brut des indépendants est constitué en moyenne à 26 % de patrimoine professionnel. Cette part s'élève à 34 % pour les ménages d'indépendants en activité et à 7 % pour les ménages d'indépendants retirés des affaires. Si les indépendants détiennent un montant de patrimoine privé brut plus important que le reste de la population, ils le répartissent de façon plutôt similaire : il est constitué en moyenne à 26 % d'actifs financiers, à 66 % d'immobilier et à 8 % de patrimoine résiduel (biens durables, bijoux, œuvres d'art, etc.), contre respectivement 21 %, 70 % et 9 % pour les autres ménages.

Les ménages d'indépendants ont toutefois certaines spécificités. Ainsi, 76 % d'entre eux sont propriétaires de leur résidence principale, contre 55 % des autres ménages (*figure 3*). Pour ce qui est des produits financiers, les ménages d'indépendants détiennent plus fréquemment de l'épargne retraite (23 % contre 14 %), des valeurs mobilières (23 % contre 14 %) et des produits d'assurance-vie (45 % contre 37 %). ■

Définitions

Ménage d'indépendants : ménage dont un des membres exerce à titre principal une activité à son compte ou en tant que dirigeant salarié, ou est retiré des affaires.

Patrimoine brut et net, patrimoine professionnel, patrimoine privé, centile : voir *annexe Glossaire*.

Patrimoine des indépendants 1.9

1. Niveaux de patrimoine selon la catégorie sociale début 2018

en euros

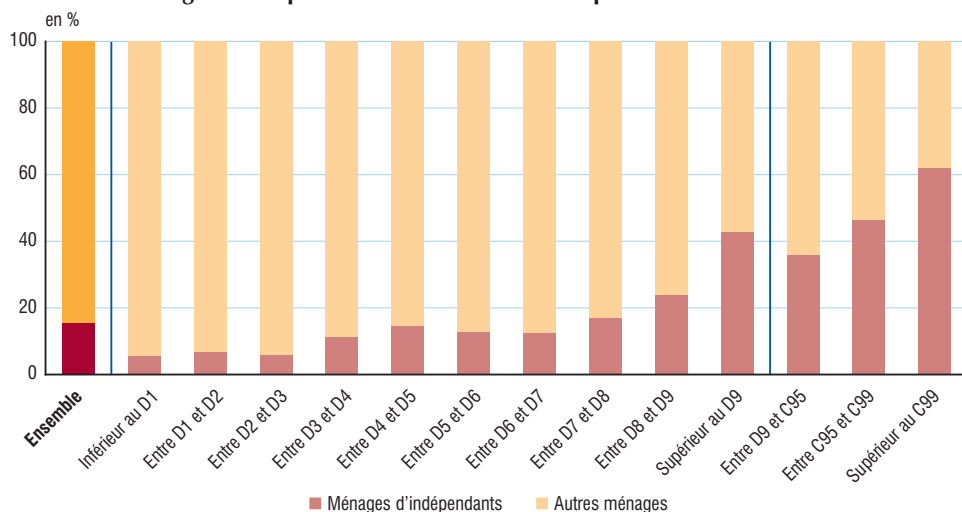
	Patrimoine brut						Patrimoine net total	
	Patrimoine brut total		Patrimoine professionnel		Patrimoine privé		Moyen	Médian
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian		
Ménages d'indépendants	578 200	324 800	150 200	3 400	428 000	254 300	505 600	267 100
Agriculteurs	599 000	393 600	299 200	50 500	299 900	207 400	523 600	332 400
Artisans	367 200	263 700	70 600	2 400	296 600	227 800	318 400	204 400
Commerçants	536 200	297 900	96 100	400	440 100	252 400	471 200	247 700
Chefs d'entreprises, professions libérales	1 059 200	632 200	227 600	4 800	831 500	508 600	927 500	504 000
Autres ménages	221 200	141 500	7 200	0	214 000	138 500	191 800	94 100

Lecture : début 2018, les ménages d'indépendants détiennent en moyenne 578 200 euros de patrimoine brut.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

2. Part des ménages d'indépendants selon la tranche de patrimoine brut début 2018



Lecture : début 2018, parmi les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine brut (montant supérieur au 9^e décile, D9), 42,7 % sont des ménages d'indépendants ; parmi les 1 % les mieux dotés (montant supérieur au 99^e centile, C99), 62,1 % sont des ménages d'indépendants.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

3. Taux de détention par grand type d'actifs début 2018

en %

	Répartition des ménages	Livrets d'épargne	Épargne-logement	Valeurs mobilières	Assurance-vie	Épargne retraite ¹	Résidence principale ²	Autres logements ³	Patrimoine professionnel
Ménages d'indépendants	15,4	82,3	38,4	23,4	45,3	23,3	75,7	30,4	57,0
Agriculteurs	3,1	86,0	48,3	26,8	48,0	22,8	86,8	27,0	65,6
Artisans	4,9	83,1	34,6	15,2	41,0	21,8	75,1	24,3	57,6
Commerçants	4,9	76,8	32,2	23,4	42,2	18,2	69,2	31,2	51,7
Chefs d'entreprises, professions libérales	2,4	87,3	45,6	35,4	56,9	37,5	76,1	45,7	55,1
Autres ménages	84,7	83,6	31,6	14,0	37,3	13,5	54,6	15,3	7,1

1. Comprend l'épargne retraite complémentaire volontaire et surcomplémentaire, les bons de capitalisation, ainsi que les plans d'épargne retraite populaire (Perp) et les plans d'épargne populaire (PEP). 2. Y compris en usufruit. 3. Résidence secondaire, logement mis en location, logement vacant, etc.

Lecture : début 2018, 82,3 % des ménages d'indépendants détiennent au moins un livret d'épargne.

Champ : ménages ordinaires résidant en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.